

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 18 janvier 2016

Hommage de Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, à Gottfried Honegger

Avec Gottfried Honegger disparaît l'un de nos artistes les plus novateurs, mais aussi l'un des plus secrets.

En juillet 2015, lors de la remarquable rétrospective que lui consacre le Centre Pompidou, le grand public a pu se rendre compte de la singularité – et de la profondeur – du travail de l'artiste, alors âgé de 98 ans.

Après avoir été influencé par les plus grands noms de l'abstraction – les Sam Francis, Mark Rothko, Barnett Newman, qu'il rencontre à New York – il s'oriente vers ce qui restera comme son empreinte créative essentielle : l'art concret.

À rebours de l'art abstrait, il se dirige vers un "art concret", parce que, selon lui, "rien n'est plus concret, plus réel qu'une ligne, qu'une couleur, qu'une surface". Aux côtés de la Française Aurélie Nemours, mais aussi des Américains Elsworth Kelly, Frank Stella ou du minimaliste Donald Judd, il créera une œuvre dense et légère à la fois, où la dimension donnée au hasard – une dimension à forte connotation ludique – joue un rôle non négligeable.

En 1990, il avait fondé avec sa compagne Sybil Albers-Barrier l'Espace de l'art concret à Mouans-Sartoux, un centre d'art abritant la plus grande collection française d'art concret et y avait développé un projet à forte dimension sociale et éducative. Ils avaient ensemble fait don de leur collection de plus de 500 œuvres à l'État en 2000, la Donation Albers-Honegger. Le bâtiment éponyme, destiné à abriter cette donation, inscrite à l'inventaire du CNAP/FNAC, avait été inauguré en juin 2004.

Ce geste est exceptionnel et fait entrer à jamais le nom de Gottfried Honegger dans l'histoire des collections publiques françaises d'art contemporain.

J'adresse toutes mes condoléances à ses proches.

Contacts

Ministère de la Culture et de la Communication
Délégation à l'information et à la
communication
Pôle Presse
Tél. : 01 40 15 80 11
service-presse@culture.fr
www.culturecommunication.gouv.fr